



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)

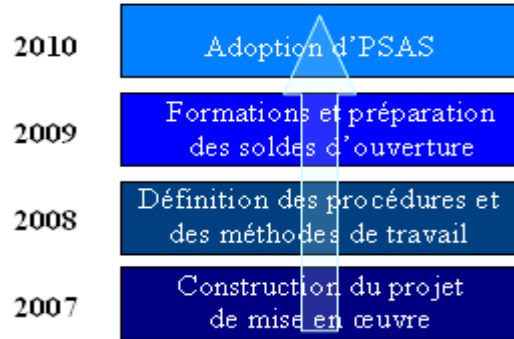
### La mise en place des normes IPSAS à l'UNESCO

L'ONU est en train d'adopter des normes comptables modernes et reconnues sur le plan international, afin de pouvoir fournir à ses parties prenantes une information financière pertinente en temps utile. Le passage aux normes IPSAS est un projet d'envergure pour l'UNESCO, et assurera davantage de transparence et de responsabilité financière.

À compter du 1er Janvier 2010, l'UNESCO adoptera les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) dans la préparation de ses **Etats Financiers** à la place des normes comptables actuelles des Nations Unies (UNSA). Les entités publiques sont fortement exposées à l'opinion et au jugement de nombreuses parties prenantes comme les citoyens, les médias et les gouvernements. Parce qu'elles gèrent des fonds publics, ces organisations doivent démontrer des valeurs d'intégrité et de professionnalisme. En fournissant des données plus uniformes, plus transparentes et communément acceptées, les IPSAS aident les entités publiques à répondre à ce besoin.

#### Que sont les normes IPSAS ?

Les normes sont développées depuis 1996 par un comité comptable indépendant, le IPSAS Board. Elles visent le secteur public ainsi que d'autres organisations à but non lucratif. Les normes IPSAS sont basées sur une méthode de comptabilité d'exercice intégrale: les transactions sont enregistrées au moment où elles ont lieu et non au moment où elles sont payées. Les IPSAS sont constituées de 26 normes, chacune ayant trait à un sujet spécifique (immobilisations corporelles, enregistrement des produits, avantages du personnel...). Chaque norme prescrit des règles qui peuvent nécessiter des ajustements afin de traiter les activités propres à chaque organisation. L'application de toutes les normes est obligatoire afin d'être conforme à IPSAS.



#### L'impact d'IPSAS à l'UNESCO

La mise en place d'IPSAS aura un impact significatif sur les actifs et les dettes. L'information financière sous IPSAS sera plus vaste et reflètera mieux toutes les ressources et les engagements de l'Organisation. Par exemple, les principaux impacts seront liés aux sujets suivants:

- ▶ Les avantages futurs et les couvertures médicales du personnel de l'UNESCO seront présentés comme des dettes.
- ▶ Les bâtiments, équipements et véhicules acquis par l'Organisation seront enregistrés à l'actif et seront amortis tout au long de leur durée d'utilisation.
- ▶ Les biens et services reçus mais non facturés (ni payés) seront enregistrés comme des dépenses.
- ▶ Des rapports financiers détaillés seront émis et de nouveaux éléments seront ajoutés.

## **Différence entre le Budget et les Etats Financiers**

Les deux documents contiennent de l'information financière, mais selon différents points de vue. Le Budget est préparé tel un plan financier pour un biennium. Il inclut toutes les activités prévues et alloue un montant spécifique pour chacune d'elles, à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire complète rendue disponible par les Etats membres dans le cadre de leur contribution au Programme Régulier. Ainsi, c'est un instrument de gestion essentiel pour la Conférence Générale comme pour les responsables de l'UNESCO, qui oriente notre direction pour une période de deux ans. Les Etats Financiers, d'autre part, sont actuellement préparés à la fin d'une période de deux ans. Ils sont un compte-rendu du revenu et des dépenses réels pendant la période, et le résumé de l'actif et du passif à la fin de la période. Ils incluent non seulement les activités du programme régulier mais aussi toutes les autres activités et représentent le compte-rendu officiel de la situation financière globale de l'Organisation.

### **Analyse des écarts et plan de route**

Un plan de route (ou tableau de planification) a été finalisé fin 2007, sur la base d'une analyse des écarts entre les normes UNSAS et IPSAS. Certains écarts ont un impact sur les opérations quotidiennes de l'UNESCO tandis que d'autres sont davantage liées aux processus comptables et à la présentation des états financiers.

L'écart le plus important est lié à la constatation des revenus et des dépenses selon une comptabilité d'exercice intégrale. Cela implique que les transactions et événements soient reconnus lorsqu'ils ont lieu et non au moment du paiement. En ce qui concerne les dépenses, le fait générateur est basé sur la réception d'un bien ou d'un service. Cette nouvelle règle a deux impacts majeurs :

- ▶ Les engagements non liquidés ne peuvent plus être constatés comme des dépenses/dettes. Néanmoins, ils peuvent être indiqués dans les notes, et doivent toujours être enregistrés et présentés pour l'information budgétaire.
- ▶ Les dépenses prépayées et les charges encourues doivent être comptabilisées. Cet écart pourrait être résolu grâce au développement du module MM et des procédures de clôture.

En ce qui concerne le côté revenu, un principe sous-jacent à la comptabilité d'exercice est la constatation du revenu dans les états financiers de la période à laquelle il se rapporte. Par conséquent, les contributions obligatoires ne seront plus comptabilisées pour leur montant total au début du biennium, mais plutôt

sur une base annuelle à mesure qu'elles sont reconnues comme étant dues. Pour les contributions volontaires, l'existence ou non de conditions au sein de l'accord permet de déterminer le traitement comptable approprié.

Un écart important entre UNSAS et IPSAS affecte également les différents types d'éléments d'actif :

- ▶ Les éléments d'actif corporel ne seront plus constatés comme dépenses mais comme actif dans le futur bilan. Ils seront enregistrés au moment de leur réception et seront amortis et dépréciés.
- ▶ La classification et le traitement comptable des instruments financiers détenus par le SEPU doivent être revus afin d'être conforme au très technique IAS 39.

D'autres écarts identifiés sont davantage liés à des sujets touchant à la présentation des états financiers. Tout d'abord, l'ensemble des entités contrôlées par l'UNESCO doivent adopter les nouvelles normes IPSAS. De nouvelles informations seront également requises comme le tableau de réconciliation entre le budget et les états financiers, et des modifications doivent être apportées aux éléments existants.

Pour plus d'information contactez :

BOC/FRA  
UNESCO, 7 Place de Fontenoy, 75007  
PARIS, tel. +33 (0)1.45.68.20.48

[d.michet@unesco.org](mailto:d.michet@unesco.org)

Ou visitez le site internet :

[Mise en place d'IPSAS](#)